

Branche suisse du traitement  
des déchets biodégradables

# La nouvelle directive suisse 2010 sur la qualité du compost et du digestat



## Buts de la directive de qualité suisses 2010 de la branche du traitement des déchets biodégradables

### **Buts de la nouvelle directive:**

- Production, pour la branche verte, de produits de qualité et adaptés aux diverses utilisations désirées
- Délimitation claire de 3 domaines d'utilisation:
  - Grandes cultures et cultures fourragères (digestat et compost)
  - Horticulture de plein champ (compost mûr)
  - Cultures sous abris (compost très mûr)
- Délimitation claire entre digestat des installations de méthanisation (liquide et solide) et compost des installations de compostage

## **Buts de la directive de qualité suisse 2010 de la branche du traitement des déchets biodégradables**

### **Toutes les exigences légales minimales doivent être respectées:**

- **Tous les teneurs en métaux lourds doivent être inférieures aux valeurs légales limites**
- **La teneur en corps étrangers doit être aussi faible que possible et non problématique**
- **Tous les produits ne doivent pas contenir de graines de mauvaises herbes et doivent être, du point de vue hygiénique, irréprochables pour les plantes, les animaux et les humains**

## Utilisation sans problèmes des produits à base de digestat et de compost



**Les agriculteurs et horticulteurs doivent pour les domaines d'utilisations prévus, pouvoir employer du digestat et du compost avec profit, sans que des problèmes ne surgissent.**

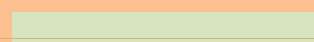


## Domaines d'utilisation des divers groupes de produits et leurs parts de marché

Parts de marché	5%	15%	60%	15%	5%
Groupe de produits	Digestats		Compost		
Catégorie	liquide	solide	agriculture	horticulture en plein champ	cultures sous abris
Engrais	X	X	X	X	X
Amendement		(X)	(X)	X	X
Grandes cultures	X	X	X	X	X
Cultures spéciales		(X)	(X)	X	X
Réaménagement			(X)	X	X
Horticulture				X	X
Hobby				(X)	X
Terres / substrats				(X)	X
Cultures sous abris				(X)	X



Domaine d'utilisation recommandé sans restrictions



Recommandé. Lors de l'utilisation, certaines restrictions sont toutefois, selon les recommandation d'utilisation jointes, à respecter



Domaine d'utilisation déconseillé

## Digestat liquide



**Le digestat liquide provient des installations de co-méthanisation agricole ou comme eau de pressage des installation de méthanisation des déchets; est semblable à du lisier.**



## Digestat liquide

### **Avantages:**

- **Semblable à du lisier, toutefois moins odorant**
- **Technique d'épandage: avec pendillards**
- **Très bon engrais riche en azote disponible (ammonium)**

## Digestat solide



**Le digestat solide provient des installations de méthanisation des déchets verts et est la partie solide résultant du pressage. Il est comparable à du fumier.**





## Digestat solide

### **Avantages:**

- **Comparable à du fumier, toutefois moins odorant**
- **Très bon engrais riche en azote disponible (ammonium).**
- **Le digestat solide influence la fertilité du sol de manière semblable à du fumier.**
- **Le digestat solide augmente la teneur en matière organique des sols.**

## Compost pour grandes cultures et cultures fourragères



**Le compost est un produit végétal, animal ou microbien décomposé en milieu aérobie selon les règles de l'art, avec ou sans méthanisation préalable.**



## Compost pour grandes cultures et cultures fourragères

### **Avantages:**

- **Engrais complet équilibré (engrais de fond)**
- **Activation des microorganismes telluriques**
- **Amélioration de la structure du sol**
- **Amélioration de la résistance à l'érosion**
- **Favorise directement et indirectement la santé des plantes**

## Compost pour horticulture en plein champ



**Le compost pour l'horticulture en plein champ est composé d'intrants appropriés et a une maturation plus longue afin d'être très compatible avec les plantes.**



## Compost pour horticulture en plein champ

### Avantages:

- Fertilisation équilibrée des plantes
- Succédané de tourbe renouvelable
- Amélioration et maintien de la structure du sol
- Activation des microorganismes telluriques
- Production d'humus durable dans le sol
- Régulation de l'équilibre hydrique du sol
- Protection contre l'érosion éolienne et hydrique
- Protection contre les maladies des plantes

## Compost pour cultures sous abris



**Le compost pour cultures sous abris est produit à partir d'intrants appropriés et a une longue maturation afin de pouvoir être utilisé comme composant de substrats et dans les serres**



## Compost pour cultures sous abris

### Avantages:

- Fertilisation équilibrée des plantes
- Succédané naturel de la tourbe
- Amélioration de l'équilibre microbiologique du sol et des substrats
- Amélioration de la structure du sol et des substrats
- Régulation de l'équilibre hydrique
- Production d'humus durable dans le sol
- Stimulation de la résistance des plantes contre les maladies

## Directive suisse 2010 sur la qualité du compost et du digestat

**Qualité contrôlée par  
le producteur de  
compost pour  
l'utilisateur de  
compost !**

